

Pour diffusion immédiate

## **POUR UNE MISE À JOUR OPTIMALE DES POLITIQUES INSTITUTIONNELLES SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE**

Montréal, le 5 juin 2023. – L'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le mercredi 21 juin 2023, de 13 h à 15 h, une séance visant à soutenir les établissements d'enseignement collégial dans la nécessaire mise à jour de leur politique institutionnelle sur la conduite responsable en recherche.

Au cours des 18 derniers mois, tant le Groupe sur la conduite responsable de la recherche – créé par les trois organismes subventionnaires fédéraux du Canada, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé – que les Fonds de recherche du Québec ont adopté une nouvelle version du [Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche](#), dans le premier cas, et de la [Politique sur la conduite responsable en recherche](#), dans le second. Ainsi, les établissements qui sont admissibles à l'administration de subventions ou de bourses des organismes fédéraux, ou encore, qui sont reconnus comme établissements gestionnaires par les Fonds de recherche du Québec, sont tenus de mettre à jour leur politique sur la conduite responsable.

Afin de se préparer à la séance du 21 juin, les participantes et participants sont très fortement invités à prendre connaissance des documents (liste des révisions et justifications de l'ajout, de la clarification ou de la modification, enregistrement vidéo et diaporama) qui font état des modifications apportées aux deux documents de référence ci-dessus. En effet, la discussion avec les personnes-ressources sera lancée dès le début de l'activité, puisque l'on s'attend à ce que toutes et tous aient déjà lu les documents. Les échanges avec les personnes-ressources pourront avoir lieu autant en français qu'en anglais.

De manière à privilégier une discussion libre et la pleine participation de toutes et de tous, il sera impossible de visionner la séance en différé, après sa tenue. Les personnes désireuses de s'inscrire à l'activité peuvent le faire en remplissant un [formulaire en ligne](#). Toute contribution institutionnelle versée à l'ARC permet aux personnes en provenance des [établissements concernés](#), c'est-à-dire les membres de son personnel, de ses unités de recherche et de ses comités liés à la recherche, d'y participer sans frais. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

\* \* \*

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

– 30 –

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale  
514 299-9568 | [arc@cvm.qc.ca](mailto:arc@cvm.qc.ca)